



Tous les ineats-exeats doivent être accordés !

A l'issue des résultats du mouvement interdépartemental, le SNUDI-FO alertait : seulement 20,44% des personnels ayant participé ont obtenu satisfaction... Du jamais vu !

De nombreux collègues se retrouvent ainsi dans des situations personnelles et/ou familiales extrêmement difficiles. Le SNUDI-FO défend d'ailleurs au ministère tous les recours qui lui ont été confiés.

C'est dans cette situation que la période d'étude des demandes d'ineats-exeats par les IA-DASEN va prochainement s'ouvrir.

Or, que constate-t-on dans les départements ? Le recours aux enseignants contractuels, précaires, non-formés et sous-payés se multiplie, contribuant ainsi à l'Uberisation de l'Education nationale. Parfois il est même fait appel à des retraités ! Pour autant, bien souvent, les IA-DASEN ne parviennent pas à recruter de tels enseignants à hauteur des besoins, faute de candidats...

Ces informations sont à mettre en parallèle : comment accepter aujourd'hui qu'un IA-DASEN qui recrute ou tente de recruter des enseignants contractuels refuse d'accueillir via des ineats des enseignants titulaires fonctionnaires d'Etat qui ne demandent qu'à enseigner dans le département ?

Alors que les fermetures de classes se multiplient lors des CTSD, alors que les remplacements d'enseignants absents ne sont plus assurés, comment expliquer à des personnels ou à des parents d'élèves qu'un IA-DASEN refuse d'intégrer dans le département un professeur des écoles titulaire du concours et préfère solliciter Pôle Emploi à la recherche d'hypothétiques contractuels sans aucune formation ?

Tout cela est incompréhensible et injustifiable.

Pour le SNUDI-FO les choses sont claires : tous les ineats-exeats doivent être accordés ! Les personnels doivent pouvoir travailler dans le département qu'ils demandent, où les besoins existent !

Le SNUDI-FO poursuit ses interventions au ministère en ce sens.

Le SNUDI-FO revendique la création de postes à hauteur des besoins et le recrutement immédiat d'enseignants sous statut pour remplacer les enseignants absents, annuler les fermetures de classes et ouvrir les classes nécessaires.

Le SNUDI-FO revendique l'abandon de la masterisation et le retour à un recrutement à Bac+3 pour élargir le vivier de recrutement aux concours.

Montreuil, le 12 mai 2022